

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 3 mars 2019

Présents : Comité Directeur : Serge BARRAGAT, José BOLO, Josselin CAZAUX (Président), Claude FULCONIS (Secrétaire), Gilles MAUTRET, Laurence MOSTEIRO, Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Christine SLAMTI, Jean SOGLIUZZO

Invité : Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue)

Excusés : Pierre BELLEUDY, Céline CHATAIGNIER, Pierre DURET, Clara FABRE, Natalie FOURBET, Stéphane ROTY (responsable de la commission canyon)

Absents : Patricia GAUBERTI (Trésorière), Marie COROMINES

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion du Comité Directeur de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue le dimanche 3 mars 2019, de 20h à 22h30, en visioconférence.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les rendez-vous du Président
- Validation du PV du CODIR du 4 février 2019
- Validation du PV de l'AG du 16 février 2019
- Projet de Convention Ligue PACA / UNSS Aix-Marseille
- Mise en place des subdivisions de la commission Escalade (SAE, SNE, Compétition, handi-escalade ?) et composition des commissions de la Ligue
- Objectifs 2019 des commissions
- Calendrier 2019 des réunions du Comité Directeur
- Point sur les conventions de Coopération Territoriale Ligue – CT
- Projet de Convention Ligue PACA / CREPS PACA
- Autres partenariats de la Ligue
- Questions diverses

Mot d'accueil du président pour remercier les présents à ce premier comité directeur, post Assemblée Générale.

Il est rappelé que tous les documents de la réunion ont été déposés sur l'espace Agora de la Ligue.

A noter, au niveau fonctionnement de la visioconférence, pour parer à une éventuelle coupure du micro par exemple ou autre problème technique, à chaque vote, il sera demandé à chaque membre de s'exprimer de façon claire et précise.

1 Point sur les rendez-vous du Président

Un document sur les différents rendez-vous du Président avait été transmis avec la convocation au Comité Directeur.

Le Président revient sur les événements majeurs.

2 PV du comité directeur du 4 février 2019

En l'absence de remarques sur le projet de PV du comité directeur du 4 février 2019 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV est soumis à l'adoption du Comité Directeur.

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstention : 1 (personne absente lors du Comité Directeur)

Le PV est **validé** à l'unanimité.

3 PV de l'Assemblée Générale du 16 février 2019

Une remarque sur le projet de PV : le budget prévisionnel joint en annexe est illisible. Le BP sera réintégré dans le PV et diffusé par ailleurs aux membres du Comité Directeur.

En l'absence d'autres remarques sur le projet de PV de l'Assemblée Générale du 16 février 2019 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV est soumis à la validation du Comité Directeur.

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le PV est **validé** à l'unanimité.

Arrivée d'Isabelle Rocher et de Gilles Mautret.

4 Commission Escalade

4.1 Dérogations pour participer aux compétitions régionales d'escalade de difficulté

Deux demandes reçues :

- Maho Normand participe à la coupe de France de Gémozac le WE des 20 et 31 avril et ne pourra donc pas participer aux départementaux de difficulté du Var. Cette demande est soumise à l'adoption du Comité Directeur et est validée à l'unanimité des présents (9 pour, 0 contre, 1 abstention).
- Demande du club de Cadenet (Verti'CADE) : en raison de l'absence de championnat départemental 84, demande que les compétiteurs participant aux championnats départementaux du 13 puissent participer aux régionaux.

Sur cette seconde demande, le Comité Directeur avait déjà répondu à une demande similaire du CT05 début février. Alain Righi évoque qu'il faudrait peut-être procéder à des réorganisations territoriales comme cela a déjà eu lieu des d'autres régions (i.e. fusion de 2 CT). D'une façon générale, ce type de piste de réflexions est à mener par et en lien avec les CT. Sur le sujet de l'accès aux régionaux, il faut avant tout garder de la souplesse et rester pragmatique, tout en prenant en considération l'intérêt du pratiquant.

A ce jour, nous n'avons pas de quotas de qualifications des départementaux aux régionaux, seule la participation aux départementaux est demandée, et c'est une règle souple. Il nous faut rester dans un système d'accompagnement plutôt qu'un système répressif.

Pour la saison prochaine, la commission régionale compétition doit réfléchir comment affiner les règles pour ne plus avoir à gérer des demandes de dérogation de ce type.

La demande du club de Cadenet est soumise à l'adoption du Comité Directeur et est validée à l'unanimité des présents (9 pour, 0 contre, 1 abstention).

4.2 Projet de convention avec l'UNSS

Un avant-projet de convention avait été analysé en Comité Directeur en décembre dernier.

Quelques modifications/précisions par rapport au projet présenté en décembre ont été apportées (en jaune dans le document joint à l'ordre du jour).

A ce jour, il a été confirmé par le national que les Jeunes Officiels doivent être... licenciés FFME... pour officier sur nos compétitions.

Dans un souci d'équité sportive entre les clubs FFME et les AS UNSS lors des championnats départementaux, probable modification des règles d'accès et de participation FFME pour la saison 2020.

Il est à noter que la ligue PACA est novatrice pour la signature de la déclinaison régionale de la convention nationale FFME-UNSS.

Le projet de convention avec l'UNSS est soumis à l'adoption du Comité Directeur et est validé à l'unanimité des présents (9 pour, 0 contre, 1 abstention).

Le projet étant validé, il sera visé par Emmanuel Cote – directeur régional Aix-Marseille de l'UNSS et Josselin CAZAUX – président de la Ligue PACA FFME, le mercredi 6 mars lors des championnats académiques UNSS – Lycée, qui se dérouleront à Marseille – Luminy.

4.3 Projet de convention avec le CREPS PACA

Le projet de convention avec le CREPS PACA a été refondu et simplifié sur la forme avec quelques modifications mineures à la demande du CREPS.

Du point de vue du président, il faut ajouter :

- L'aspect accueil des équipes départementales suivant le même principe que les équipes régionales => gratuité sous couvert de la Ligue
- La possibilité de mettre en place des événements (compétitions)
- Dans la mesure du possible, accès à tarif négocié pour les clubs FFME de la Ligue PACA FFME.

Objectif : finalisation du dossier en mars, validation CODIR et signature au plus tard courant avril.

Il est à noter qu'à la suite de la signature de la convention, la démarche du CREPS pourrait ensuite organisée comme suit :

- Court terme = maintenance et remplacement tapis
- Moyen terme = travaux de cloison permettant une meilleure séparation de l'espace escalade dédié
- Long terme = projet ambitieux d'amélioration et de modernisation de la SAE

Le Président demande l'aval du Comité Directeur pour poursuivre le projet.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents (10 pour, 0 contre, 0 abstention).

4.4 Organisation de la commission

Comme évoqué lors du précédent Comité Directeur et annoncé en Assemblée Générale, Josselin informe qu'il est nécessaire de « saucissonner » la commission escalade. Il indique qu'il restera dans toutes les sous-commissions mais qu'il souhaite que d'autres personnes s'y investissent selon leurs compétences et prennent la place de responsable de ses sous-commissions.

- Compétitions et Equipe Jeunes Escalade :

Responsable : Josselin CAZAUX

Membres : BOLO José, LEPRON Françoise, ROCHER Isabelle, SLAMTI Christine (suppléante de Josselin au niveau de la commission nationale des correspondants régionaux compétitions de Ligue)

- SAE (Structures Artificielle d'Escalade)

Responsable : Gilles MAUTRET

Membres : BOLO José, CAZAUX Josselin, RIGHI Alain

Il faudrait avoir un correspondant par département

- SNE (Sites Naturels d'Escalade)

Responsable : Pierre DURET

Membres : CAZAUX Josselin, LEPRON Françoise, RIGHI Alain

Il faudrait avoir un correspondant par département

- Une commission handi-escalade pourrait également être mise en place lors du prochain comité directeur. Il est à noter que la fédération a demandé à récupérer la délégation handi-escalade.

5 Commission Canyon

Un licencié de l'ASPTT de Gap Nicolas COEURET a demandé à entrer dans la commission canyon, Jean précise son profil de formation en canyon.

Il est par ailleurs à noter que Nicolas est inscrit dans la prochaine formation « instructeur canyon » pour pouvoir ensuite intervenir bénévolement sur les stages.

La proposition de rentrée de Nicolas COEURET dans la commission canyon est soumise à la validation du Comité Directeur et est validée à l'unanimité des présents (10 pour, 0 contre, 0 abstention).

6 Objectifs 2019 des commissions

6.1 Commission formation

Rappel par Claude des formations déjà mises en ligne et présentées lors de l'AG, rappel de la mise en place d'un CQP AESA (Animateur Escalade sur Structure Artificielle) qui sera ouvert début 2020.

Proposition de mettre en place un « espace formation » sous forme d'une tente avec infos, flyer, etc. sur tous les sites de compétitions de la Ligue pour apporter au plus près des compétiteurs, parents, adultes l'information => à compter de la saison 2020

6.2 Commission montagnisme

Mise en place de formation pour accéder à l'initiateur alpinisme

Poursuite des équipes jeunes alpinisme et ski-alpinisme

A noter, au niveau ski-alpinisme, les championnats de France par équipe se dérouleront à Serre-Chevalier le 31 mars 2019.

6.3 Commission canyon

Dynamisation de la formation via des stages Montagne & Escalade

6.4 Commission escalade

Compétitions escalade et équipe jeunes : mise en place du calendrier 2020, en intégrant les compétitions officielles des CT, voire les compétitions promotionnelles

SAE : définition de la fiche de poste du futur salarié, puis embauche de ce dernier

SNE : mise à jour des règles de la bourse régionale suite à la forte augmentation de cette dernière

7 Calendrier 2019 des réunions

Sujet évoqué en 2018 qui devient réalité : planification annuelle des réunions.

Lundi 15 Avril (dématérialisée : point d'étape CREPS et point d'étape fiche de poste « SAE »)

Dimanche 23 ou Samedi 29 juin (présentiel – Saison 2020, point d'étape budget et poste « SAE ») + CPCT

Lundi 21 (dématérialisé) ou Samedi 26 (présentiel) octobre (si besoin)

Lundi 9 décembre (dématérialisée – validation aides 2019 (aides compétiteurs, bourses SNE) + axes budget 2020)

A noter, au niveau du Bureau, réunion mensuelle, sauf en août.

8 Convention de Coopération avec les CT

2 projets envoyés à des CT (83 et 13) le 4 janvier dernier.

En l'absence de retours à ce jour, démarrage à initier courant mars sur les projets de conventions 84, 04, 05 et 06...

Objectif : 2 conventions visées pour mai... les 6 conventions visées d'ici juillet...

9 Questions diverses

9.1 Assemblée Générale de la Fédération

L'AG fédérale aura lieu les 13 et 14 avril 2019 à Toulouse.

Statutairement, la Ligue dispose de 2 voix consultatives 1 pour le président de la Ligue et 1 voix pour un membre désigné par le Comité Directeur.

Lors du Comité Directeur du 4 février, il avait été validé que soit Claude soit Patricia ou Claude serait le second représentant. Suite à la dernière réunion de Bureau, il a été validé que Claude serait présent.

Remarque d'Alain : puisque les représentants de la Ligue n'ont qu'une voix consultative, il peut y avoir plusieurs personnes.

Rappel statutaire réalisé par Josselin sur la participation aux AG (quel que soit le niveau : National, Ligue, CT) et sur le « droit d'expression ».

9.2 Activités de notre salarié au 1er semestre 2019

Suite à plusieurs demandes et dans un souci de transparence au niveau du Comité Directeur, les activités de Vincent pour le 1^{er} semestre 2019 sont présentées.

Le statut de Vincent est également rappelé (non cadre itinérant au forfait annuel jours (214j + Journée de Solidarité)). Il est également rappelé que Vincent ne travaille pas le lundi (jour de repos hebdomadaire).

En synthèse, les formations (44% du temps), compétitions (34% du temps, en « jours »...), et réunions (CODIR, AG... soit un peu plus de 5% du temps) occupent plus de 83 % de l'emploi du temps.

Le reste du temps est consacré à une partie administrative (bureautique, courriels) et au développement de la ligue.

9.3 Retours sur l'Assemblée Générale du 16 février 2019

Un état de la représentation des clubs sur les 3 dernières AG de la Ligue est présenté, montrant une participation de plus en plus importante des clubs :

- AG du 04/02/2017 : 24 clubs (21%) représentant 2599 voix (34%) [2^{nde} convocation, quorum non atteint lors de la 1^{ère} AG]
- AG du 17/02/2018 : 42 clubs (38%) représentant 4589 voix (57%).
- AG du 16/02/2019 : 46 clubs (40%) représentant 5019 voix (58%).

Un rappel des différents votes réalisés au niveau de la partie financière de l'AG du 16 février est également réalisé.

9.4 Courriel de JC GRAND

JC GRAND a transmis un courriel à l'ensemble du Comité Directeur le samedi 2 mars au soir. Outre une analyse point par point par le Comité Directeur, mettant en lumière les nombreuses inexactitudes, imprécisions, les nombreux raccourcis et les interprétations faussées et erronées de ce courriel, de très longs échanges entre les membres présents ont eut lieu.

La décision est prise de répondre sous forme d'un courriel du comité directeur et non pas du président de la Ligue.

9.5 Projet de salle privée sur Digne-les-Bains

José BOLO indique qu'à Digne une salle privée va être ouverte par un membre du club. Jusqu'à présent, le club, locataire d'un local, avait monté sa propre SAE. Il envisage un partenariat a minima entre le club et la salle, et il faut se poser la question d'un éventuel partenariat avec le CT voire la Ligue pour l'accès à cette future SAE en vue des entrainements et des compétitions. Le club sera support comme cela se passe ailleurs. C'est le club qui distribuera les licences et non la salle.

9.6 Partenariat national Block'Out

La FFME a signé un partenariat national avec la chaîne Block'Out donc une salle ouvre sur Vitrolles fin mars.

9.7 Sites Naturels d'Escalade

Alain, au sujet des SNE, indique la problématique du CIMAÏ dans le 83. Le président du Conseil Départemental 83 s'est aperçu qu'une petite zone « la carrière » était frappée d'interdiction suite à une étude géologique et comme l'ensemble appartient au CD83 ; il s'inquiète du reste de la falaise ; et comme il n'a pas les moyens de la mettre en sécurité, il envisager de fermer son accès. Il va falloir beaucoup de diplomatie et l'aide de Marco Troussier pour monter le dossier. Les gros problèmes sur les SNE vont sans doute se multiplier...

9.8 Autres points divers

En l'absence d'autres questions diverses et d'autres points, Josselin remercie vivement l'ensemble des membres présents pour leur investissement et leur engagement, et la réunion du Comité Directeur est close à 22h30.

A Marseille, le 10 mars 2019.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA